

Commune de PRADINES



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 Février 2026.**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille vingt- six, le neuf février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, , FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, GASDON Maxime, Magali BOULLIER, SCHIMITZ Jean-Marc.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Etaient absente ayant donné bon pour pouvoir : DENIS Sylvie (à Danielle LACOUR).

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 03/02/2026.

A L' ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal.

Délibérations :

- ✓ Demande de subvention par le Club des Jeunes
- ✓ Demande de subvention pour la location de l'amphithéâtre de Chervé par l'école de Pradines.
- ✓ Demande de subvention pour l'Association sportive du Collège Nicolas Conté.

Discussion :

- Présentation des consommations énergétiques de l'année 2025.
- Point sur l'avancement des travaux de la Place de Lavally
- Point sur l'avancement des travaux dans les appartements.

Questions diverses.

Délibérations :

- ✓ **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal** : il est approuvé à l'unanimité.
- ✓ **Demande de subvention par le Club des Jeunes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention du Club des Jeunes de Pradines.

En effet, ce club sollicite une subvention pour financer, en partie, leur voyage scolaire qui se déroulera du 09 février au 12 février 2026 à Thônes pour pratiquer du ski.

De plus, le Maire propose de verser une subvention supplémentaire pour le remboursement de la cotisation d'assurance de l'année 2026 qui a été réglée exceptionnellement cette année par le Club des Jeunes. Le montant de l'assurance du Club des Jeunes pour l'année 2026 s'élève à 185,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de verser une subvention au Club des Jeunes de Pradines pour un montant de 20 € / jeune, ce qui représente une subvention totale de 440 € pour 22 adhérents.
- Accepte de verser une subvention supplémentaire pour le remboursement de la cotisation d'assurance de 2026 soit 185,05 €.
- Dit que ces dépenses seront imputées sur le compte 65748 du Budget Primitif 2026.

- ✓ **Demande de subvention pour la location de l'amphithéâtre de Chervé par l'école de Pradines.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention par la directrice de l'école publique pour la location de l'amphithéâtre de Chervé en vue de la restitution d'un spectacle de chant et de danse devant les familles. Il s'agit d'un projet d'école qui va s'insérer dans le parcours artistique de chaque élève.

Il est précisé que la salle des fêtes de Pradines a une capacité d'accueil insuffisante pour les 104 élèves et leurs familles.

C'est ainsi que la location d'une salle proche de Pradines avec une capacité d'accueil suffisante a été nécessaire.

L'amphithéâtre du lycée de Chervé a été réservé pour le mardi 19/05/2026 avec un coût de location de salle de 474 € et un transport par 2 bus pour la répétition.

La directrice de l'école publique sollicite donc une aide financière de la commune pour accompagner le Sou des Ecoles dans le financement de ce spectacle non réalisable à Pradines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention à l'O.C.C.E. pour un montant de 474,00 €.

✓ Demande de subvention pour l'Association sportive du Collège Nicolas Conté.

L'association, qui compte 80 élèves dont 9 de Pradines, a sollicité une subvention. Les activités proposées incluent le badminton, le volley-ball, le basket et le futsal. Le bilan financier montre des dépenses (2600 €) supérieures aux recettes (1875 €).

Il a été noté qu'il n'y a pas de bus pour ramener les enfants de Pradines après les activités du mercredi, contrairement à d'autres communes.

La demande est rejetée par 8 voix « contre », 5 abstentions. Le refus est justifié par le manque de transport pour les enfants de la commune.

Discussion :

- **Présentation des consommations énergétiques de l'année 2025.**

Jean-Marc Schimitz, conseiller délégué au suivi des consommations énergétiques, a présenté au Conseil le bilan complet des dépenses de gaz, d'électricité et d'eau pour l'année 2025. Cette présentation s'appuie sur un suivi détaillé site par site conduit depuis plusieurs années.

Deux constats structurels se dégagent de ce bilan :

- La part de l'énergie dans le coût d'exploitation communal a progressé de 3,5 % à près de 6 %, reflet d'une hausse des tarifs (abonnements, taxes) malgré une légère baisse du prix du kWh.
- La consommation globale d'électricité augmente, en lien avec le développement des activités communales (centre de loisirs, préau, cantine, salle des fêtes plus occupée).

1 - Électricité

Le tableau ci-dessous présente les consommations et coûts par site pour 2024 et 2025. La facturation totale enregistrée au grand livre s'élève à 16 143 € TTC en 2025, contre 13 973 € 2024 (+16 %).

Bâtiment	Conso. 2024 (kWh)	Conso. 2025 (kWh)	Évolution	Coût 2025 (€ TTC)	Observations
Salle communale	12 077	13 544	+11 %	3 724	Recettes de location : 5 380 € → bâtiment « rentable ». Locaux partagés : Comité des Fêtes, Pétanque, École...
Mairie + Bibliothèque	2 415	3 311	+37 %	1 017	Forte hausse à investiguer : éclairage extérieur (détecteurs trop sensibles ?). Intègre désormais le préau.
École publique	13 698	16 349	+19 %	4 055	Hausse liée à l'ouverture du centre de loisirs le mercredi et aux équipements de cantine. Refacturation partielle au Centre Social (2 337 €).
Presbytère – Jeux de boules	4 505	4 490	-0,3 %	1 258	Consommation stable.
Presbytère – Logement	263	397	+51 %	282	Probable recours aux convecteurs électriques, le chauffage au gaz étant coupé. Peu d'utilisation en 2024
Local communal (préau)	2 344	2 604	+11 %	768	Légère hausse. Point de vigilance : chauffage pas toujours éteint le week-end dans le local de Jean-Yves.
Club de football (Olympique)	12 145	13 690	+13 %	3 455	Nouvel éclairage LED du terrain : plus puissant, confort amélioré,

Bâtiment	Conso. 2024 (kWh)	Conso. 2025 (kWh)	Évolution	Coût 2025 (€ TTC)	Observations
					consommation similaire à l'ancien. Refacturation au club.
Station d'épuration	438	420	-4 %	291	Consommation stable et maîtrisée.
Appartement MAM	—	1 831	Nouveau	485	Consommation persistante malgré les travaux. Le branchement provisoire permettant la caméra thermique et l'analyse des consommations a engendré 500 € de coût.
TOTAL	45 339	56 699	+25 %	15 542	Facturation comptable : 16 143 € TTC (grand livre)

Point de vigilance particulier : la Mairie enregistre une hausse de +37 % en kWh, ce qui mérite investigation. L'éclairage extérieur, dont les détecteurs semblent trop sensibles, est une piste à examiner en priorité.

Point positif : la Salle communale reste rentable, les recettes de location (5 380 €) couvrant largement le coût énergétique (3 724 €).

2 - Gaz

Le contrat groupé gaz, souscrit via le SIEL auprès de Gaz de Bordeaux, a été renouvelé pour trois ans. Le prix du kWh est fixé à 0,13 € TTC. Une rupture du contrat a été constatée fin décembre, donnant lieu à deux facturations distinctes sur ce mois.

+

Bâtiment	Coût 2024 (€ TTC)	Coût 2025 (€ TTC)	Évolution	Observations
École publique	4 425	5 715	+29 %	Hausse significative, à mettre en lien avec l'activité du centre de loisirs. Prix du kWh réel : 0,13 € TTC.
Mairie + Bibliothèque	3 790	4 676	+23 %	Hausse notable, potentiellement liée à l'activité de la bibliothèque et au chauffage du logement intégré.
TOTAL (hors presbytère)	8 215	10 559	+29 %	Y compris factures de résiliation du contrat groupé au 31 décembre.

Anomalie du 31 décembre : lors de la résiliation du contrat groupé, des consommations inhabituellement élevées ont été facturées pour la dernière journée - 603 kWh pour la Mairie (soit environ 10 % de sa consommation mensuelle) et 1 034 kWh pour l'École, alors que les deux bâtiments étaient inoccupés. Cette facturation, liée aux coefficients de climatologie appliqués par le fournisseur, sera contestée.

3 - Eau

Le changement de prestataire, de Suez vers Roannaise de l'Eau, a entraîné une multiplication des abonnements (passage de 1 à 11 abonnements distincts), occasionnant une hausse structurelle des coûts fixes indépendante des volumes consommés.

Poste	Facturation 2024	Facturation 2025	Observations
Total eau (toutes sources)	1 149 €	4 405 €	En 2024, il manquait un semestre de facturation qui a été facturé en 2025. Une partie de la consommation est refacturée à l'OER pour sa consommation.
Abonnements (Roannaise des Eaux)	—	—	Passage de Suez à Roannaise des Eaux : de 1 à 11 abonnements, forte hausse des coûts fixes

Cette évolution tarifaire justifie une réévaluation du budget eau pour les prochains exercices.

4 - Propositions d'action

À l'issue de la présentation, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées :

N°	Mesure	Détail
1	Contrat d'électricité groupé	Envisager, pour le prochain mandat, un groupement de commandes pour l'électricité à l'image du contrat gaz via le SIEL, afin de bénéficier de tarifs négociés.
2	Pilotage des chauffages électriques	Installer des horloges de programmation ou des systèmes de pilotage à distance dans les locaux à usage partagé pour garantir l'extinction automatique après utilisation.
3	Éclairage extérieur mairie	Vérifier et recalibrer les détecteurs de présence de l'éclairage extérieur, soupçonnés d'être trop sensibles et d'expliquer la hausse de consommation constatée.
4	« Contrat moral » avec les associations	Instaurer un engagement des associations utilisatrices de locaux sur la maîtrise des consommations, avec restitution partielle des économies réalisées sous forme de subventions.
5	Facturation de fin de contrat gaz	Interpeller le fournisseur au sujet des consommations anormalement élevées facturées le 31 décembre (603 kWh mairie / 1 034 kWh école) lors de la résiliation du contrat groupé.

- **Point sur l'avancement des travaux de la Place de Lavalley**

Les travaux ont été arrêtés mi-décembre 2025 et ont repris le 2 février 2026. La circulation est limitée aux riverains. Le transformateur électrique a été installé vers l'école, les raccordements et les travaux d'enrobé dans la cour du centre de loisirs ont été effectués. Les fondations d'un ancien lavoir ont été découvertes, nécessitant des travaux imprévus. Plusieurs ajustements ont été faits (local poubelle, réduction de massifs, suppression de cactus). Les plus-values sont estimées à 11 000 € HT, ce qui pourrait nécessiter un avenant au marché. La fin de chantier est attendue pour la fin du mois de mars 2026.

- **Rénovation de l'appartement Gonin et commande de volets :**

La cuisine est terminée. Les travaux de plâtrerie progressent. Un devis réajusté pour des volets roulants solaires a été reçu.

- **Bâtiment de Mr VALCOURT avant la salle des fêtes :** Une rencontre a eu lieu avec M. Valcourt concernant son bâtiment accolé à la salle des fêtes. Il a promis de prévenir la mairie en priorité en cas de vente future. La possibilité d'un droit de préemption a été évoquée.

- **Aménagement de la parcelle triangulaire de Maryline DANIERE :**

Une discussion est lancée sur l'aménagement d'une parcelle privée non entretenue, près de la salle des fêtes. L'idée est de réaliser un revêtement en "désactivé". Des discussions sont à mener avec la propriétaire pour trouver un arrangement.

- **Réparation du camion municipal :**

D'importants travaux ont été réalisés sur la caisse du camion (fond de benne, traverses, ridelles) qui était très endommagée par la rouille.

- **Point sur l'avancement des travaux dans les appartements.**

Le logement au rez-de-chaussée de l'ex-mairie est vacant après des travaux de rafraîchissement. Il sera reloué.

Le logement à l'étage a été immédiatement reloué.

Un autre grand logement sera disponible vers le 1er mai. L'objectif est de le louer à une famille avec enfants pour soutenir les effectifs de l'école.

- **Panneau d'entrée de Pradines :** Un panneau "Bienvenue à Pradines" a été commandé (795 €).

Questions diverses.

- Le vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 (anciennement nommé Compte Administratif) devrait avoir lieu le 10/03/2026 avant les élections municipales, si la DGFIP nous transmet les documents définitifs d'ici là.
- La Commission « Budget » est convoquée le jeudi 26/02/26 à 20 h pour préparer la section de fonctionnement.
- Le vote du BP 2026 s'effectuera par la nouvelle équipe avec les taux des impôts.
- Surtaxe d'assainissement : la surtaxe à Pradines (0,95 €/m³ + 30 €) est basse comparée aux communes voisines. Il est suggéré de l'augmenter modérément à l'avenir pour constituer une réserve financière en prévision de travaux futurs liés à des mises aux normes rendues obligatoires.
- Avenir de l'école et risque de fermeture de classe :
 - o Une réunion en Sous-Préfecture a alerté sur un risque de fermeture de 10 classes dans le secteur en raison de la baisse démographique.
 - o Pradines est menacée, mais en dernière position sur la liste, avec une moyenne qui passerait à 25,25 élèves par classe en cas de fermeture.
 - o La décision officielle pourrait être connue début mars, mais la communication officielle se fera après les élections.
 - o Selon le Sous-Préfet de Roanne, Il est conseillé d'être prudent sur les investissements scolaires.
- Recrutement d'un apprenti pour l'école : la Mairie recherche un nouvel apprenti à l'école pour la rentrée de septembre 2026.
- Dépose des guirlandes le samedi 14/02/26.
- Prochain Conseil Municipal : mardi 10/03/2026 à 20h00.

la séance est levée à 22h00